



DEMANDE PERMIS TEMPORAIRE
RÈGLEMENT 429
UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES

1. Localisation :

Adresse : _____

No de lot(s) : _____

2. Propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Courriel : _____

3. Usage (cochez)

- Résidentiel
- Industriel ou commercial
- Agricole
- Terrain de golf

4. (art. 4.8) - Faites une description des alternatives respectueuses de l'environnement et de la santé qui ont été tentées sans succès incluant les pesticides à faible impact :

5. Description du pesticide

Nom : _____

Description ou composantes :

Quantité prévue à utiliser : _____



DEMANDE PERMIS TEMPORAIRE
RÈGLEMENT 429
UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES

6. Responsable de l'application

Nom de la compagnie (art 6.2) : _____

Permis MDDEP : _____

Permis de la municipalité (art 9.2) : _____

Personne à contacter :

Nom : _____

No téléphone : _____

Cellulaire : _____

Fax : _____

L'appliquant du pesticide (art 9.3 b)) : _____

Permis MDDEP (art 9.3 b)) : _____

7. Documents à fournir

- Plan sur lequel on y trouve (art 6.1.2 & 8.12) :
 - Limite du terrain
 - Terrain adjacent et adresse ou numéro de lot(s)
 - La zone de 5 mètres des lignes de propriété
 - La zone de 2 mètres des fossés de drainage
 - La zone de 10 mètres des cours d'eau ou lac
 - La zone de 10 mètres de la zone de production
 - La zone de 100 mètres des puits souterrain ou privé
- (Club de golf art 6.4) Engagement que d'ici 2013 dans un processus de certification de type Audubon Cooperation Sanctuary Program (ACSP) et fournir un rapport de progression au mois de décembre de chaque année.
- Copie de l'avis qui sera envoyé aux voisins (art 8.4)

8. Date prévue pour l'épandage (max 14 jours) : Du _____ au _____

Requérant

Date

Reçu le : _____

Par _____